

Table des matières

<i>Résumé du contenu</i>	IX
<i>Remerciements</i>	XI
<i>Avant-propos</i>	XIII
<i>À propos de l'auteur</i>	XV
<i>Préface de l'honorable Louis LeBel</i>	XVII
<i>Introduction</i>	1
CHAPITRE I – L'arrêt <i>Comité d'environnement de La Baie inc. c. Société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée</i> , l'acte de naissance des actions collectives en matière environnementale au Québec	3
1. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	4
2. Arrêt de la Cour d'appel	6
3. Action en justice du Comité et la demande d'Alcan en radiation des nouveaux paragraphes et des nouvelles conclusions.	13
4. Appel à la Cour d'appel	13
5. Transaction et la demande en suspension de l'audience sur l'approbation de la transaction	16
CHAPITRE II – Les arrêts <i>Barrette c. Ciment du Saint-Laurent</i> et <i>Comité d'environnement de Ville-Émard c. Domfer Poudres Métalliques</i> et la théorie des troubles de voisinage	19
1. <i>Barrette c. Ciment du Saint-Laurent</i>	21
A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	21
B. Décision de la Commission d'accès à l'information	24
C. Requête de Ciment du Saint-Laurent pour interroger un tiers	26

D.	Appel à la Cour d'appel	26
E.	Requête de Barrette et Cochrane pour interroger des représentants de Ciment du Saint-Laurent	26
F.	Requête de Ciment du Saint-Laurent en révision de l'autorisation d'exercer un recours collectif.	29
G.	Requête de Ciment du Saint-Laurent pour permission d'interroger deux experts des demandeurs	31
H.	Requête de Ciment du Saint-Laurent demandant le rejet d'un document caviardé rédigé par le représentant Claude Cochrane . . .	31
I.	Requête des représentants demandant la permission de présenter une contre-preuve	32
J.	Procès en Cour supérieure	33
K.	Arrêt de la Cour d'appel	41
L.	Arrêt de la Cour suprême du Canada	49
	1. La responsabilité fondée sur la faute	49
	2. La responsabilité sans faute	51
	3. Application des principes de la responsabilité civile aux faits de l'espèce	52
M.	Requête pour approbation des honoraires des avocats.	54
N.	De retour à la Cour supérieure : Quelle est la date de début du calcul des intérêts ?	55
O.	Jugement sur la demande numéro 554	55
P.	Jugement sur la demande numéro 774	55
Q.	Enfin : La déclaration de satisfaction de jugement	55
R.	Requête pour l'approbation d'honoraires spéciaux	55
2.	La suite de l'affaire <i>Barrette c. Ciment du Saint-Laurent</i> : <i>Roy c.</i> <i>Ciment Saint-Laurent inc. (Renaud c. Holcim Canada)</i>	56
A.	Jugement de la Cour supérieure	56
B.	Jugement de la Cour d'appel	56

C.	Ciment du Saint-Laurent – Deuxième partie : <i>Renaud c. Holcim Canada inc.</i>	57
D.	Requête d’Holcim Canada demandant la récusation du juge Martin Dallaire	58
E.	Requête pour permission d’appeler de la décision du juge Dallaire de ne pas se récuser	58
F.	Requête pour scission d’instance pour traiter de la question de la prescription dans une première étape	59
G.	Requête d’Holcim Canada pour interroger des membres du groupe avant défense	59
H.	Requête d’Holcim Canada pour révoquer le jugement autorisant le recours collectif	59
I.	Appel devant la Cour d’appel du jugement de la Cour supérieure révoquant l’autorisation du recours collectif	60
J.	Avis aux membres du groupe	60
K.	De la Cour supérieure à la Cour des petites créances : <i>Roy c. Groupe CRH Canada inc.</i>	60
L.	<i>Flamand c. 9174-3641 Québec inc.</i>	61
3.	<i>Comité d’environnement de Ville-Émard (CEVE) c. Domfer Poudres Métalliques ltée</i>	61
A.	Requête pour autorisation d’exercer un recours collectif	62
B.	Procès sur le fond	63
C.	Appel devant la Cour d’appel du jugement de la Cour supérieure sur le fond	65
D.	Faillite de Domfer Poudres Métalliques et la transaction	72
4.	La suite de l’affaire <i>Comité d’environnement de Ville-Émard (CEVE) c. Domfer Poudres Métalliques ltée : Comité d’environnement de Ville-Émard c. Stodola</i>	73
A.	Requête pour autorisation d’exercer un recours collectif	73
B.	Interrogatoire avant défense de la personne désignée et les objections aux questions posées par Stodola et L’Espérance	74
C.	Transaction	77

CHAPITRE III – La pollution de l’air	79
1. Un fabricant de contreplaqués à Longueuil : <i>Association des citoyens et citoyennes pour un environnement sain de Fatima inc. et Roger Lemire c. Bois & Placages généraux ltée</i>	80
A. Requête pour permission de produire une preuve à l’audience sur l’autorisation	80
B. Requête pour litispendance	81
C. Requête pour autorisation d’exercer un recours collectif	82
D. Requête pour amender la requête pour autorisation d’exercer un recours collectif	83
E. Requête en cassation d’une saisie avant jugement.	84
F. Transaction et la requête en approbation de la transaction	84
2. Une usine d’aluminium à Baie-Comeau : <i>Regroupement des citoyens du quartier Saint-Georges c. Alcoa Canada ltée</i>	85
A. Requête pour autorisation d’exercer un recours collectif	86
B. Requête d’Alcoa pour précisions	95
C. Requête d’Alcoa demandant la radiation de paragraphe de la requête introductive d’instance	95
D. Requête d’Alcoa demandant la radiation de paragraphes de la réponse du Regroupement	96
E. Requête du Regroupement en exécution d’une conclusion collective et en nomination d’un expert indépendant	96
F. Convention de règlement partiel	97
3. Une usine de béton bitumineux aux Îles-de-la-Madeleine : <i>Gaudet c. P. & B. Entreprises</i>	97
A. Requête pour autorisation d’exercer un recours collectif	97
B. Requête en radiation d’allégations et de pièces	100
C. Requête en rejet de l’appel en garantie de P. & B. Entreprises contre la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	100
4. Une usine de production de ciment à Grenville-sur-la-Rouge : <i>Kennedy c. Colacem Canada inc.</i>	101

A.	Requête pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation.	101
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	103
C.	Transaction	108
D.	Jugement sur approbation d'un avis aux membres concernant l'audition prochaine d'une demande d'approbation d'un règlement hors de cour	109
5.	Une usine de traitement et de revêtement de pièces d'architecture à Cap-Rouge : <i>Arrouart c. Anacolor inc.</i>	110
A.	Demande d'autorisation d'exercer une action collective	110
B.	Demande introductive d'instance pour l'obtention d'une injonction interlocutoire et d'une injonction permanente	115
C.	Jugement portant sur des objections formulées lors d'interrogatoires au préalable	116
6.	Les répercussions des logiciels trompeurs de Volkswagen : <i>Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique c. Volkswagen Group Canada Inc.</i>	117
A.	Demande d'autorisation d'exercer une action collective	117
B.	Demande de permission d'appeler à la Cour d'appel	121
CHAPITRE IV – La contamination du sol et de l'eau souterraine par le trichloréthylène		123
1.	La contamination de l'eau potable par le TCE à Roxton Pond : <i>Lavoie c. Stanley Canada Corporation.</i>	124
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	124
B.	Transaction	125
2.	La contamination de l'eau souterraine par le TCE à Shannon : <i>Spieser c. Canada (Procureur général)</i>	126
A.	Les requêtes pour amender la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	128
B.	Requête pour un examen médical de la requérante Spieser	129
C.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	130
D.	Requête pour une ordonnance de sauvegarde	138

E.	Requête pour substitution et ajout de parties à la requête introductive d'instance du recours collectif	139
F.	Requête pour prolonger le délai du dépôt de la requête introductive d'instance en recours collectif	139
G.	Requête de Spieser pour permission d'amender sa requête introductive d'instance	140
H.	Requête pour permission d'appeler des trois jugements interlocutoires de la Cour supérieure	140
I.	Demande de précisions de la part de GD-OTS Canada et Société immobilière Valcartier	141
J.	Requête pour une ordonnance de sauvegarde supplémentaire et sur le dépôt de rapports d'experts	141
K.	Requête de la représentante pour amender de nouveau la requête introductive d'instance amendée et particularisée en recours collectif et pour amender la description du groupe et requête des défenderesses pour modifier le jugement autorisant l'exercice du recours collectif	143
L.	Objection à une question posée à l'interrogatoire d'un membre du groupe	145
M.	Requête en révocation du jugement autorisant l'exercice du recours collectif	146
N.	Requête verbale demandant le retour d'un document transmis par inadvertance	149
O.	Requête de la représentante pour permission de produire un rapport d'expert supplémentaire	149
P.	Objections à des questions et des demandes d'engagement à un interrogatoire après défense de membres du groupe	152
Q.	Requête pour permission d'amender de nouveau la requête introductive d'instance en recours collectif	153
R.	Requête du directeur de la Santé publique de la région de Québec pour avoir accès aux dossiers médicaux des membres du groupe : <i>D^r François Desbiens c. Marie-Paule Spieser</i>	154
S.	Procès au fond	155
T.	Demande de la représentante pour permission de déposer une preuve nouvelle en Cour d'appel	164

CHAPITRE V – Les rejets accidentels de contaminants dans l’atmosphère	167
1. Une fuite de gaz à Valleyfield : <i>Deraspe c. Zinc Électrolytique du Canada ltée</i>	167
A. Requête pour obliger le ministre fédéral de l’Environnement à mener une enquête et divulguer un rapport sur le rejet accidentel de gaz à Valleyfield et requête pour exception déclinatoire du Procureur général du Canada	170
B. Demande de Deraspe pour révision judiciaire à la Cour fédérale du Canada	171
C. Demande de Deraspe pour révision judiciaire d’une décision du Fonds d’aide aux recours collectifs	172
D. Requête pour amender la requête pour autorisation d’exercer un recours collectif afin d’ajouter le Procureur général du Canada à titre de mis en cause et requête du Procureur général du Canada pour être exclu de l’instance	173
E. Requête de Zinc pour permission d’interroger le représentant	173
F. Requête de Zinc électrolytique du Canada ltée pour permission de produire une preuve à l’audience sur la requête pour autorisation d’exercer un recours collectif et requête <i>de bene esse</i>	175
G. Requête pour autorisation d’exercer un recours collectif (première tentative)	176
H. Arrêt de la Cour d’appel rejetant l’appel de Deraspe du jugement de la Cour supérieure rejetant sa requête pour autorisation d’exercer un recours collectif	181
I. Requête pour autorisation d’exercer un recours collectif (deuxième tentative)	183
J. Requête de Zinc pour rejeter la seconde requête pour autorisation d’exercer un recours collectif pour chose jugée	185
K. Requête de Zinc pour permission de produire une preuve à l’audience de la seconde requête pour autorisation d’exercer un recours collectif	186
L. Requête de Zinc pour permission d’appeler du jugement rejetant la requête en rejet de Zinc électrolytique du Canada	186

M.	Requête en suspension des délais à la Cour supérieure en attendant le jugement de la Cour suprême du Canada sur la demande d'autorisation de pourvoi de Zinc électrolytique du Canada	187
N.	Demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada	187
O.	Jugement de la Cour supérieure sur la seconde requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	187
P.	Requête de Deraspe demandant la récusation de la juge Eva Petras	188
Q.	Requête de Deraspe pour permission d'appeler à la Cour d'appel	190
R.	Demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada	190
S.	Requête de la représentante pour modifier la désignation d'un défendeur ou pour ajouter un défendeur et pour une ordonnance de sauvegarde	190
T.	Requête pour une conférence de gestion et pour permission de produire un mémoire comptant plus de pages que le nombre permis par les règles de la Cour d'appel	192
U.	Arrêt de la Cour d'appel	192
V.	Demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada	192
W.	Requête de Zinc électrolytique du Canada pour révoquer la désignation de Deraspe en tant que représentant et pour déclarer inhabile son avocate	193
X.	Épilogue : <i>Barreau du Québec (Syndic adjoint) c. Desjardins</i>	194
Y.	Arrêt de la Cour d'appel portant sur l'appel de Deraspe du jugement de la Cour supérieure le révoquant comme représentant	196
CHAPITRE VI – Les piscicultures		199
1.	Une pisciculture dans le lac Heney : <i>Association pour le lac Heney c. Gestion Serge Lafrenière inc.</i>	201
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	201
B.	Procédures d'injonction : <i>Calvé c. Gestion Serge Lafrenière</i>	203

C.	Appel de l'injonction prononcée par la Cour supérieure.	205
D.	Appel du jugement prononcé par la Cour supérieure rejetant la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	209
E.	Transactions et leur mise en œuvre	210
CHAPITRE VII – Les porcheries		213
1.	Une porcherie à Saint-Didace : <i>Branconnier c. 2848-7395 Québec inc.</i>	213
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	214
B.	Transaction	216
CHAPITRE VIII – Les mines, carrières et sablières		217
1.	Une carrière à Bromont : <i>Robitaille c. Constructions Désourdy inc.</i>	218
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	218
B.	Requête pour révoquer l'autorisation d'exercer un recours collectif	220
C.	Appel de Construction Désourdy du jugement de la Cour supérieure rejetant sa requête en révocation de l'autorisation d'exercer un recours collectif et requête en rejet d'appel de Robitaille	221
D.	Requête de Robitaille pour injonction interlocutoire	221
E.	Appel de l'injonction interlocutoire	223
F.	Procès au fond en Cour supérieure	223
G.	Appel devant la Cour d'appel sur le fond	224
H.	Requête des avocats de Robitaille pour honoraires spéciaux	225
2.	Une sablière à Val-David : <i>Langevin c. Bouchard</i>	225
A.	Requête pour amender la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	227
B.	Requête pour permission d'appeler à la Cour d'appel	228
C.	Requête pour permission de produire une preuve appropriée	228
D.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	234

3.	La contamination du sol dans une ville minière en Gaspésie : <i>Young c. Noranda inc.</i>	235
A.	Requête de Noranda pour permission d'interroger Young	237
B.	Requête de Noranda et du Procureur général du Québec pour permission de produire une preuve appropriée	237
C.	Le désistement	239
4.	Une fuite de déchets toxiques en Guyana : <i>Recherches internationales</i> <i>Québec c. Cambior inc.</i>	239
A.	Requête pour permission d'interroger le président de Cambior . . .	243
B.	Requête en exception déclinatoire	244
C.	Requête pour honoraire spécial	246
D.	Actions représentatives contre Omai Gold Mines Limited devant les tribunaux de Guyana	247
5.	Une mine d'or à ciel ouvert à Malartic : <i>Trottier c. Canadian Malartic</i> <i>Mine GP</i>	247
A.	Requête <i>sui generis</i> de Trottier pour informer les membres du groupe de leurs droits	249
B.	Demande de permission d'appeler à la Cour d'appel	251
C.	Demande pour permission de produire une preuve appropriée à l'audience de la demande d'autorisation d'exercer une action collective	251
D.	Demande d'injonction interlocutoire	252
E.	Demande d'autorisation d'exercer une action collective	257
F.	Demande de jugement déclaratoire de Canadian Malartic demandant de déclarer qu'elle peut inviter des membres du groupe à une rencontre pour recevoir des offres de règlement	258
G.	Requête pour permission d'appeler à la Cour d'appel	259
H.	Demande de Canadian Malartic pour communiquer avec certains membres du groupe pour préparer sa défense	259
I.	Demande de rejet partiel	259

J.	Arrêt de la Cour d'appel concernant le jugement de la Cour supérieure accueillant la demande de jugement déclaratoire de Canadian Malartic demandant de déclarer qu'elle peut inviter des membres du groupe pour recevoir des offres de règlement	260
K.	Jugement relatif au formulaire d'exclusion de l'action collective et à la fixation de la période visée par cette action collective.	263
CHAPITRE IX – Les installations portuaires		267
1.	Poussières, bruits et vibrations dans Longue-Pointe : <i>Mayer c. Cast Terminal Inc.</i>	267
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	268
B.	Transaction	269
2.	De la poussière rouge sur Limoilou : <i>Lalande c. Compagnie d'arrimage de Québec Ltd</i>	270
A.	Requête pour permission d'amender	271
B.	Avis d'opposition de la Compagnie d'arrimage de Québec et de l'Administration portuaire du Québec	272
C.	Demande amendée pour autorisation d'exercer un recours collectif	274
D.	Requête des défenderesses pour détails et pour communication d'un rapport d'expert	277
E.	Requête de l'Administration portuaire du Québec en radiation d'allégations et de pièces	280
F.	Seconde requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	280
G.	Demande de Lalande et Duchesne pour amender leur seconde requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et demande des intimées en radiation d'allégations et de conclusions et pour le rejet de certaines pièces.	282
H.	Seconde requête amendée pour autorisation d'exercer un recours collectif	284
I.	Demande des défenderesses pour permission d'interroger 95 membres du groupe (Jugement n° 1) (Premier recours)	285

J.	Jugement en matière de gestion d'instance : communication du rapport d'expert conjoint des défenderesses et la date d'échéance pour l'interrogatoire des représentants du groupe (Premier recours)	290
K.	Demandes des défendeurs pour communication de la liste des membres du groupe, pour la communication des rapports d'expertise des représentants, pour précisions et communication de documents et en radiation de pièces (Second recours).	291
L.	Demande d'annulation et de citations à comparaître et de directives (Premier recours)	291
M.	Objections dans le cadre d'interrogatoires hors cour des représentants des défenderesses (Jugement n° 1)	299
N.	Objections dans le cadre d'interrogatoires hors cour (Jugement n° 2) (Premier recours).	301
O.	Demande d'annulation partielle de citations à comparaître et de directions (Second recours)	304
P.	Requête pour permission d'appeler à la Cour d'appel (Premier recours)	306
Q.	Révision des questions de faits et de droit (Premier recours)	307
R.	Demande de jonction d'instance des demandeurs Lalande et Duchesne	307
S.	Arrêt de la Cour d'appel concernant le jugement de la Cour supérieure faisant droit à une objection de la Compagnie d'arrimage de Québec relative à la divulgation d'un rapport préparé à sa demande par une firme d'ingénieurs-conseils	308
	CHAPITRE X – Les chemins de fer	311
1.	Une gare de triage à Outremont : <i>Paquin c. Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique</i>	312
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	312
B.	Appel	315
C.	Demande d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada	316
D.	Transaction	316

2.	Le train de banlieue Montréal-Blainville : <i>Les voisins du train de banlieue de Blainville inc. c. Agence métropolitaine de transport et Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique</i>	317
	A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	317
	B. Appel à la Cour d'appel	323
3.	Une gare de triage à Charny : <i>Dorion c. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN)</i>	326
4.	Un déraillement à Saint-Basile-Le-Grand : <i>Dubuc c. Canadien National</i>	331
CHAPITRE XI – Le bruit des avions		333
1.	Le bruit à l'aéroport de Dorval : <i>Citoyens pour une qualité de vie / Citizens for a Quality of Life c. Aéroports de Montréal</i>	335
	A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	335
	B. Appel à la Cour d'appel	339
2.	Des hydravions sur le lac Saint-Augustin : <i>Filteau c. Aviation Roger Forgues inc. et Aviation Portneuf</i>	344
	A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	344
	B. Appel en garantie d'Aviation Roger Forgues et d'Aviation Portneuf contre le Procureur général du Canada et requête pour rejet du Procureur général du Canada	348
	C. Requête pour permission de désistement	348
3.	Un aéroport et une école de pilotage à Saint-Mathieu-de-Beloil : <i>Lavoie c. Corporation municipale de Beloil</i>	349
	A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	349
	B. Appel à la Cour d'appel	350
4.	Des hydravions sur le Lac-à-la-Tortue : <i>Coalition contre le bruit c. Ville de Shawinigan</i>	351
	A. Requête pour permission de produire une preuve appropriée à l'audience pour autorisation.	352
	B. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	355
	C. Requête de la Ville de Shawinigan et de Bel-Air Laurentien Aviation concernant une prolongation de délai d'exclusion	360

D.	Requête de Bel-Air Aviation pour une ordonnance révoquant l'autorisation d'exercer un recours collectif et remplaçant le recours collectif pour une action selon les articles 59 ou 67 du <i>Code de procédure civile</i>	361
E.	Requête de la Ville de Shawinigan en radiation de paragraphes de la requête introductive d'instance et requête pour précisions . .	361
F.	Interrogatoire de la personne désignée	362
G.	Transaction avec la Ville de Shawinigan	362
H.	Jugement sur objections de Bel-Air Laurentien Aviation à la communication de documents de la demanderesse et demande de permission d'interroger des tiers	362
I.	Demande de Bel-Air Laurentien Aviation pour une ordonnance de transmission de notes et de photographies prises par les membres de la Coalition contre le bruit	364
J.	Demande d'autorisation de pièces supplémentaires de la part de la défenderesse	364
K.	Frais reliés aux compléments d'expertise de la demanderesse . . .	365
L.	Jugement sur objection de la défenderesse à la production de certaines pièces par la demanderesse	365
M.	Demande pour permission de modifier la demande introductive d'instance	366
N.	Jugement concernant les déclarations des membres opposés au recours collectif et appuyant Bel-Air Laurentien Aviation . . .	366
O.	Jugement sur l'objection de Bel-Air Laurentien Aviation à la production de photographies, vidéos, calendriers annotés des membres de la Coalition.	369
P.	Demande de Bel-Air Laurentien Aviation de produire des pièces en liasse pour valoir témoignage des signataires	370
Q.	Jugement sur une demande de la Coalition pour produire des lettres d'appui	370
R.	Approbation d'un avis aux membres	372
S.	Demande pour approbation du paiement de ses frais d'expertise à même le montant du règlement détenu en fidéicommiss par ses procureures	372

5.	Un aéroport et une école de pilotage à Longueuil : <i>CAPA-L c. Max Aviation</i>	372
	A. Requête pour permission de produire une preuve appropriée à l'audience pour autorisation.	375
	B. Transaction	378
6.	Le bruit à l'aéroport Montréal-Trudeau : <i>Les Pollués de Montréal-Trudeau c. Aéroports de Montréal</i>	378
	A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	379
CHAPITRE XII – La gestion des déchets		391
1.	Un incinérateur municipal et un dépotoir à St-David de L'Aube-Rivière : <i>Dubé c. Ville de St-David de L'Aube-Rivière</i>	394
2.	Une usine d'équarrissage à Charny : <i>Tremblay c. Alex Couture inc.</i>	394
3.	La pollution des plages et des rives de l'Île de Montréal : <i>Guertin c. Communauté urbaine de Montréal</i>	397
4.	Un site d'enfouissement des déchets à Saint-Jean-de-Matha : <i>Archambault c. Construction Bérrou</i>	399
	A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	399
	B. Appel à la Cour d'appel suivi d'un désistement	403
	C. Requête de Construction Bérrou pour honoraire spécial en vertu de l'article 15 du <i>Tarif des honoraires judiciaires des avocats</i>	403
5.	Du méthane dans le « sous-sol » à Sherbrooke : <i>Roberge c. Sherbrooke (Ville de)</i>	404
	A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	405
	B. Procès sur le fond	408
	C. Jugement de la Cour d'appel	413
6.	Un dépôt de matériaux secs à Shipshaw : <i>Girard c. 2944-7828 Québec inc.</i>	416
	A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	419
	B. Requête du Procureur général du Québec pour permission d'interroger 22 membres supplémentaires	421
	C. Procès sur le fond	421

D.	Arrêt de la Cour d'appel	428
E.	Requête en révision des dépens, pour approbation de la convention des honoraires des procureurs de Girard et pour honoraire spécial.	430
F.	Requête en approbation des honoraires des avocats	433
7.	Une usine de transformation de la volaille à Saint-Lin-Laurentides : <i>Therrien c. Compagnie de volailles Maxi ltée.</i>	434
8.	L'usine d'équarrissage de Charny, 2 ^e épisode : <i>Regroupement des citoyens contre la pollution c. Alex Couture inc.</i>	435
A.	Requête pour exception déclinatoire	436
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	436
C.	Requête en rejet de l'appel du Regroupement.	439
D.	Requête en radiation de paragraphes et pour détails.	440
E.	Requête en objection au dépôt d'un rapport d'expert et au témoignage du président du comité de suivi (première tentative).	441
F.	Objection au dépôt d'un rapport d'expert (seconde tentative)	442
G.	Requête pour amender la requête introductive d'instance particularisée	442
H.	Requête du Regroupement pour être excusé de ne pas avoir obtempéré à un délai péremptoire	442
I.	Requête d'Alex Couture pour rejet du recours collectif	443
J.	Requête pour amender la requête introductive d'instance précisée en recours collectif	446
K.	Requête pour approuver une transaction et les honoraires et débours des procureurs du groupe	446
9.	Une autre usine d'équarrissage à Rivière-des-Prairies : <i>Raymond c. Lomex inc.</i>	446
10.	Odeurs nauséabondes causées par une usine municipale d'épuration des eaux à Boisbriand : <i>Protection Environnement Boisbriand c. Boisbriand (Ville de)</i>	447
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	447
B.	Transaction partielle	448

C.	Transaction finale	449
11.	Un dépôt de matériaux secs à La Prairie : <i>Robillard c. Écoservices Tria</i>	449
A.	Requête pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation.	451
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	452
C.	Demande de lever une ordonnance de confidentialité portant sur les annexes des certificats d'autorisation	455
D.	Demande de révision et de communication de documents de la part d'Écoservices Tria et de Gestion Tria	456
12.	Le troisième épisode de l'affaire <i>Barrette c. Ciment du Saint-Laurent : Flamand c. 9174-3641 Québec inc.</i>	456
A.	Requête pour autorisation d'exercer une action collective	456
B.	Demande en radiation d'allégations	458
CHAPITRE XIII – Les résidences secondaires et la pollution des lacs et des rives		459
1.	Débris de bois sur les berges du lac Taureau : <i>Association des propriétaires et locataires de St-Ignace-du-Lac inc. c. Consolidated-Bathurst Inc.</i>	461
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	461
B.	Transaction	462
C.	Requête pour détermination d'un honoraire spécial.	463
2.	L'érosion des berges du lac Témiscamingue : <i>Ouimette c. Procureur général du Canada</i>	463
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	464
B.	Procès sur le fond	467
C.	Appel.	468
3.	Des débris de bois sur les plages des lacs Thurson et Saint-François Xavier : <i>Clark c. 4107781 Canada inc.</i>	470
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	471

B.	Requête pour forcer la Mutuelle des municipalités du Québec à défendre la municipalité de Wentworth-Nord.	474
C.	Transaction	475
4.	L'érosion des rives de la rivière La Lièvre et du réservoir du Lac du Poisson Blanc : <i>Association des résidents riverains de La Lièvre c. Canada (Procureur général)</i>	475
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	475
B.	Requête en rejet de la requête introductive d'instance amendée. . .	478
C.	Requête pour permission d'appeler à la Cour d'appel	479
D.	Procès sur le fond	480
5.	Le débordement du lac Louise et de la rivière Saint-François : <i>Lessard c. Arcand</i>	481
A.	Requête du ministre de l'Environnement pour permission de produire une preuve appropriée à l'audience sur l'autorisation . . .	481
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif.	482
C.	Transaction	483
CHAPITRE XIV– Le déluge du Saguenay de juillet 1996 et les ruptures de barrage.		
1.	<i>Lemay c. Société immobilière du Québec</i>	486
2.	<i>Arseneault c. Société immobilière du Québec</i>	488
3.	Le règlement des affaires <i>Lemay</i> et <i>Arseneault</i>	489
4.	<i>Bouchard c. Corporation Stone Consolidated</i>	491
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif.	491
B.	Transaction	493
5.	<i>Fournier c. Hydro-Québec et Ville Saguenay</i>	496
A.	Requête pour jugement déclaratoire de la Ville de Saguenay	496
B.	Requête en suspension des procédures dans les recours collectifs de la Ville de Saguenay	496

C.	Requête en rejet d'appel d'Hydro-Québec des jugements accueillant la requête pour jugement déclaratoire de la Ville de Saguenay	497
D.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	498
CHAPITRE XV – La contamination de l'eau potable		501
1.	La qualité de l'eau potable à Sainte-Anne-de-Beaupré : <i>Hamel/Blouin c. Ville Sainte-Anne-de-Beaupré</i>	502
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	503
B.	Requête de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré en radiation d'allégations, pour obtention de précisions et production de documents	504
C.	Requête de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pour forcer le représentant à divulguer ses notes d'enquête	505
D.	Requête du représentant en scission d'instance	505
E.	Requête du représentant en radiation de paragraphes de la réponse de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré	505
F.	Objection au témoignage d'un témoin concernant le goût et l'odeur d'un échantillon d'eau potable de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré	507
G.	Transaction	507
2.	La qualité de l'eau potable à Saint-Gabriel : <i>Bayard c. St-Gabriel (Ville de)</i>	508
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	508
B.	Requête pour amender la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	510
C.	Transaction	510
3.	Des rats laveurs dans un réservoir d'eau municipal à Sainte-Adèle : <i>Cyr c. Ville de Sainte-Adèle</i>	510
4.	Quatre-vingts jours sans eau potable à Saint-Esprit : <i>Dubois c. Municipalité de Saint-Esprit</i>	512
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	512

B.	Jugement de la Cour d'appel concernant le délai de production de mémoire	516
C.	Arrêt de la Cour d'appel	516
5.	Deux jours sans eau potable à Longueuil : <i>Ouimet c. Ville de Longueuil</i>	517
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	517
B.	Transaction	518
CHAPITRE XVI – Les refoulements d'égouts et les inondations.		519
1.	Une inondation à Montréal : <i>Nagar c. Montréal (Ville)</i>	521
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	521
B.	Appel	525
2.	Une inondation et deux recours collectifs à Saint-Hubert : <i>Larochelle c. Ville de Saint-Hubert et Blanchet c. Ville de Saint-Hubert</i>	526
A.	Requêtes pour autorisation d'exercer un recours collectif découlant des mêmes faits ; requête de Larochelle pour permission de se désister ; requête de Blanchet pour permission d'amender ; requête de la Ville de Saint-Hubert soulevant un moyen de litispendance	526
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	528
C.	Requête pour diviser le groupe en cinq sous-groupes	530
D.	Transaction	530
3.	Une inondation à Chambly : <i>Dicaire c. Ville de Chambly</i>	532
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	532
B.	Appel	534
C.	Requête de la Ville de Chambly pour interroger des membres du groupe	535
D.	Procès au fond	536
E.	Appel	537
4.	Des pluies torrentielles et des inondations à Montréal : <i>Rainville / Côté / Patenaude c. Montréal (Ville de)</i>	538

A.	Requête de la Ville de Montréal pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation	538
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif (première tentative)	539
C.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif (seconde tentative) : <i>Patenaude c. Montréal (Ville de)</i>	543
5.	Un second recours collectif pour les mêmes pluies torrentielles à Montréal : <i>Comité des citoyens inondés de Rosemont c. Ville de Montréal</i>	545
A.	Requête du Comité pour une ordonnance de production de documents	546
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	547
6.	Une inondation en Gaspésie : <i>Comité inondation Sunny Bank c. Procureur général du Québec (Ministère des Transports du Québec)</i>	549
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	549
B.	Demande de modification de la demande introductive d'instance en recours collectif	553
7.	Le débordement de la rivière Richelieu : <i>Dupuis c. Canada (Procureur général)</i>	557
A.	Première requête pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation	558
B.	Deuxième requête pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation	560
C.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	561
8.	Un refoulement d'égout à Marieville : <i>Association des résidentes et résidents du domaine des Ruisseaux de Marieville c. WSP Canada inc. (Génivar inc.)</i>	565
A.	Requête pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation	565
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	566
	CHAPITRE XVII – Le pollen de l'herbe à poux	567
1.	<i>Nadon c. Anjou (Ville d')</i>	567

A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	568
B.	Appel devant la Cour d'appel du jugement de la Cour supérieure rejetant la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	573
C.	Requête par le représentant pour amender la déclaration, la description du groupe et les questions principales soumises à l'adjudication collective	575
D.	Requête en adjudication d'un point de droit	576
E.	Requête de la représentante en radiation d'une conclusion en nullité dans la défense des défendeurs	577
F.	Requête en révocation du jugement autorisant l'exercice d'un recours collectif	578
G.	Requête amendée de la représentante pour amender de nouveau la déclaration, la description du groupe et les questions soumises à l'adjudication collective	579
H.	Requête amendée pour amender à nouveau la déclaration réamendée en vertu du jugement rendu le 19 avril 1996 et pour modifier certaines questions de droit ou de fait et la description du groupe.	580
I.	Action en nullité de l'article 7.03 du Règlement 90	581
J.	Appel	583
K.	Procès sur le fond	585
L.	Appel à la Cour d'appel	604
CHAPITRE XVIII – Le bruit des motoneiges.		607
1.	<i>Coalition pour la protection de l'environnement du parc linéaire</i> <i>« Petit Train du Nord » c. Laurentides (M.R.C.)</i>	607
A.	Requête de Motoneige Tremblay inc. en intervention à l'audience sur la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	613
B.	Objections à des questions posées à l'interrogatoire des deux personnes désignées et à un autre membre potentiel.	614
C.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	615
D.	Requête des assureurs pour détails et production de documents et pour radier des allégations et des pièces non pertinentes	617

E.	Requête de la Coalition pour ajouter le Procureur général du Québec comme défendeur	620
F.	Première requête de la Coalition pour une injonction interlocutoire.	621
G.	Requête de Motoneige Tremblay en intervention au procès	624
H.	Requête du défendeur pour interroger des membres du groupe hors cour	624
I.	Seconde requête de la Coalition pour une injonction interlocutoire.	624
J.	Objection aux questions à l'interrogatoire des membres du groupe	624
K.	Appel à la Cour d'appel du jugement de la Cour supérieure rejetant la seconde requête de la Coalition pour une injonction interlocutoire.	625
L.	Requête de la Coalition pour amender l'ordonnance de sauvegarde	626
M.	Ordonnance de confidentialité	627
N.	Procès sur le fond	627
O.	Requête du Procureur général du Québec pour déterminer le contenu de l'avis aux membres les informant de l'appel du Procureur général du Québec.	638
P.	Projet de loi 90 : la réponse du législateur au jugement de la Cour supérieure	639
Q.	Requêtes en rejet des appels et des appels incidents	639
R.	Projet de loi 9 : la prolongation du moratoire	640
S.	Requête en approbation des honoraires des avocats de la Coalition, pour approbation de l'avis aux membres et pour l'approbation de l'accord de mise en œuvre du jugement final	641
CHAPITRE XIX – Le bruit des pistes de course automobile		643
1.	<i>Association des résidents de Mont-Tremblant pour la qualité de vie c. Courses automobiles Mont-Tremblant</i>	643
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	645

B.	Requête de l'exploitant de la piste de course pour suspendre le recours collectif	646
C.	Requête en radiation d'allégations et de pièces et pour permission de produire une preuve à l'autorisation et autres requêtes préliminaires	647
D.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	649
E.	Requête pour permission d'interroger l'expert en bruit du représentant, pour la tenue d'un sondage et pour interroger 48 membres	650
F.	Demande de Lawrence Stroll pour déclarer une citation à comparaître nulle et de nul effet	651
G.	Demande de visite des lieux par le Tribunal	651
H.	Le procès	651
CHAPITRE XX – Le bruit des routes et des autoroutes		653
1.	Le bruit de l'autoroute Laurentienne (73) : <i>Filion / Carrier / Maltais c. Québec (Procureur général)</i>	653
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	654
B.	Requête pour permission d'interroger les trois requérants et pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation	656
C.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	657
D.	Arrêt de la Cour d'appel	658
E.	Requête pour permission d'interroger 38 membres du groupe	659
F.	Requête des demandeurs pour radier un rapport d'expert	660
G.	Requête du Procureur général du Québec pour radier un rapport d'expert	660
H.	Requête du Procureur général du Québec pour obtenir les noms des membres du groupe qui se sont enregistrés auprès des avocats des représentants	660
I.	Appel à la Cour d'appel	662
J.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	664

2.	Le bruit du chemin des Prairies à Brossard : <i>Belmamoun c. Brossard (Ville de)</i>	672
A.	Requête de la Ville de Brossard pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation	673
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	675
C.	Appel	675
CHAPITRE XXI – Les parcs éoliens		677
1.	Un parc éolien en Arthabaska : <i>Rivard c. Éoliennes de l'Érable</i>	678
A.	Requête pour précisions et en radiation d'allégation, requête pour permission d'interroger le représentant et requête pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation	679
B.	Requête amendée et particularisée pour autorisation d'exercer un recours collectif	681
C.	Requête pour permission d'interroger des membres du groupe.	683
D.	Requête pour permission d'interroger Marie-Ève Maillé avant défense pour communication de document préalablement à cet interrogatoire	684
E.	Requête de Marie-Ève Maillé pour casser un <i>subpoena</i> , requête de Maillé pour réviser le jugement permettant à Éoliennes de l'Érable de l'interroger et requête de Maillé pour révoquer ce même jugement.	685
F.	Opposition d'Éoliennes de l'Érable à une modification de la demande introductive d'instance en action collective et demandes de précisions de la part de la défenderesse	686
G.	Opposition à la production de certains rapports d'expert	687
2.	Un parc éolien à Saint-Ferréol-les-Neiges : <i>Blouin c. Boralex (maintenant Blouin c. Parcs éoliens Seigneurie Beaupré 2 & 3 S.E.N.C.)</i>	688
A.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	689
B.	Appel à la Cour d'appel	691
C.	Requête des défendeurs pour interroger 14 membres du groupe	692
D.	Requête pour permission d'appeler à la Cour d'appel	692

3.	Un parc éolien à Thetford Mines : <i>Labranche c. Énergie éolienne des Moulins S.E.C.</i>	693
A.	Requête pour permission de produire une preuve à l'audience sur l'autorisation.	695
B.	Requête ré-amendée pour autorisation d'exercer un recours collectif	696
C.	Demande de permission d'appel à la Cour d'appel	697
D.	Avis aux membres du groupe	698
E.	Jugement sur gestion du tribunal concernant l'utilisation d'experts communs	699
F.	Appel de mesures de gestion prises par la Cour supérieure en cours de gestion.	700
G.	Permission de faire appel de décisions de gestion prises par la juge de première instance les 26 octobre 2017 et 7 février 2018 . . .	701
H.	Jugement sur opposition à une substitution de procureurs	702
I.	Demande de permission d'appeler du jugement de la Cour supérieure constatant la substitution de procureurs	702
	CHAPITRE XXII – Les travaux publics	703
1.	L'autoroute Ville-Marie entre Westmount et le centre-ville de Montréal : <i>Krantz c. Québec (Procureur général)</i>	703
A.	Requête pour interroger les signataires des déclarations sous serment qui accompagnent la requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	704
B.	Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif	704
C.	Requête en rejet de l'action en garantie de Construction DJL inc.	708
D.	Transactions.	709
2.	La reconstruction de l'échangeur Turcot : <i>Berdah v. Attorney General of Quebec</i>	710
A.	Demande d'autorisation d'exercer une action collective.	710
B.	Demandes pour permission de produire une preuve appropriée . . .	712
C.	Jugement sur la demande d'autorisation d'exercer une action collective	713

CHAPITRE XXIII – Le bruit des établissements institutionnels.	719
1. <i>Voisins du campus Glen / Neighbours of the Glen Campus c. Centre universitaire de santé McGill</i>	719
A. Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif.	719
B. Demande d'approbation de la transaction et de la fixation des honoraires des avocats en demande	722
C. Demande de confirmation de l'atteinte des objectifs de la transaction	725
CHAPITRE XXIV – Les ondes électromagnétiques.	729
1. <i>Durand c. Procureur général du Québec.</i>	729
A. Requête pour permission d'utiliser un autre mode de signification.	734
B. Demande d'injonction interlocutoire contre Air Canada	735
C. Demande adressée aux parties intimées, autres que les procureurs généraux, de produire leurs polices d'assurance	735
D. Demande pour permission de modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective	736
E. Demande d'autorisation d'exercer une action collective.	738
1. Quelles sont les personnes qui font partie du groupe ?	742
2. Qu'est-ce qui est inclus dans le groupe ?	742
3. Où l'exposition aux champs électromagnétiques doit-elle s'être produite ?	744
4. Quand l'exposition aux champs électromagnétiques doit-elle s'être produite ?	745
5. Qu'est-ce que cette exposition aux champs électromagnétiques est censée avoir causé aux membres du groupe ?	745
CONCLUSION.	753
Annexe A <i>Comité d'environnement de La Baie inc. c. Société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée – Transaction</i>	757
Annexe B <i>Comité d'environnement de Ville-Émard (C.E.V.E.) c. Stodola – Transaction</i>	765

Annexe C	<i>Association des citoyens et citoyennes pour un environnement sain de Fatima et Roger Lemire c. Bois & Placages généraux ltée</i> – Transaction de quittance	771
Annexe D	<i>Regroupement des citoyens du quartier Saint-Georges c. Alcoa Canada ltée</i> – Convention de règlement partiel	781
Annexe E	<i>Lavoie c. Stanley Canada Corporation</i> – Entente tripartite de règlement hors cour	786
Annexe F	<i>Association pour la protection du lac Heney c. Procureur général du Québec</i> – Protocole de règlement	835
Annexe G	<i>Branconnier c. 2848-7395 Québec inc.</i> – Transaction.	841
Annexe H	<i>Mayer c. Cast Terminal Inc.</i> – Transaction	857
Annexe I	<i>Paquin c. Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique</i> – Transaction	866
Annexe J	<i>Dubuc c. Canadien National</i> – Convention et transaction	872
Annexe K	<i>Coalition contre le bruit c. Ville de Shawinigan</i> – Transaction avec la défenderesse Ville de Shawinigan	877
Annexe L	<i>Comité anti-pollution des avions-Longueuil c. Max Aviation inc.</i> – Transaction	887
Annexe M	<i>Therrien c. Compagnie de volailles Maxi Ltée</i> – Transaction	904
Annexe N	<i>Regroupement des citoyens contre la pollution c. Alex Couture inc.</i> – Transaction	917
Annexe O	<i>Protection environnement Boisbriand c. Boisbriand (Ville de)</i> – Transaction partielle.	929
Annexe P	<i>Clark c. 4107781 Canada inc.</i> – Transaction	933
Annexe Q	<i>Lessard c. Arcand</i> – Convention de règlement et transaction	940
Annexe R	<i>Lemay c. Société immobilière du Québec et Arseneault c. Société immobilière du Québec</i>	948
Annexe S	<i>Bouchard c. Corporation Stone Consolidated</i> – Entente et transaction	970

Annexe T	<i>Hamel/Blouin c. Ville Sainte-Anne-de-Beaupré – Transaction</i>	989
Annexe U	<i>Bayard c. St-Gabriel (Ville de) – Transaction.</i>	994
Annexe V	<i>Ouimet c. Ville de Longueuil – Transaction</i>	997
Annexe W	<i>Larochelle c. Ville de Saint-Hubert et Blanchet c. Ville de Saint-Hubert – Transactions</i>	1005
Annexe X	<i>Krantz c. Québec (Procureur général) – Entente de règlement avec les entrepreneurs généraux</i>	1025
Annexe Y	<i>Krantz c. Québec (Procureur général) – Entente de règlement avec la Procureure générale du Québec</i>	1029
Annexe Z	<i>Voisins du Campus Glen/Neighbours of the Glen Campus c. Centre universitaire de Santé McGill – Convention de règlement.</i>	1032
Bibliographie	1041
Table de la législation	1047
Liste de la jurisprudence analysée	1061
Index analytique	1065